



Éditorial

Une équipe en action...

Voilà maintenant neuf mois (le temps d'une gestation) que la nouvelle équipe municipale est élue.

Après « l'agitation » de l'été toujours aussi sympathique sur notre place « mythique » et dans les nombreux gîtes et chambres d'hôtes du village, après la cueillette des récoltes abondantes et de bonnes qualités pour le raisin, pratiquement inexistant (du jamais vu depuis 1956) pour les olives, voici venu le temps de périodes plus calmes, propices aux rassemblements en famille et entre amis. Périodes propices aussi à la lecture de notre 1^{er} bulletin municipal de la mandature.

permet de développer les compétences de chacun et de nous mettre tous sur un même pied d'égalité.

Une rencontre régulière avec les décideurs (le 12 décembre avec le président du Conseil général, le 21 janvier 2015 avec le sous-préfet), les relations étroites avec l'*Association des Maires de France* (A.M.F.) permettent d'être soutenu et conseillé dans le choix des orientations et des dossiers pour les six ans à venir. Vous verrez au fil des pages le travail des commissions, je ne rentrerai donc pas dans les détails. Simplement je vous rappelle plusieurs projets qui nous tiennent à cœur : l'urbanisme, la voi-



Petit rappel en préambule : à quinze jours de la clôture des candidatures, Villedieu n'avait aucun candidat inscrit pour les municipales. Nous avons donc constitué une équipe en dix jours ! Ce qui paraissait une faiblesse est devenu une force aujourd'hui. Les femmes et les hommes qui se sont engagés dans cette aventure de six ans l'ont fait spontanément, dans le but de servir notre village et d'éviter d'être dirigés par des fonctionnaires de la préfecture.

Très vite, j'ai pu apprécier la solidarité et les compétences de notre équipe. L'appui inconditionnel du Conseil Général, de la Région et de la préfecture permet de travailler en harmonie.

Dès le départ, nous avons fixé les règles du jeu : chaque commission est autonome, avec compte-rendu de mission à chaque conseil municipal. Cette façon participative de travailler me plaît bien : un maire doit savoir déléguer, et le travail partagé

rie, la réfection du *Café du Centre* et la réfection de la chapelle Saint-Laurent, soutenue par l'*Association des Amis de la Chapelle*, nouvellement créée.

Je finirai cet article d'introduction par un grand merci à tout le personnel municipal pour le travail effectué, tant à l'école qu'au secrétariat ou encore aux services techniques. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui, spontanément, se proposent pour aider le conseil municipal : le fleurissement du village et le succès des fêtes estivales doivent leur réussite à leur engagement, sans oublier toutes les associations villadéennes.

Je vous souhaite une bonne lecture, et que ces fêtes de fin d'année soient l'occasion de vivre de beaux moments de partage et de paix en famille et entre amis.

Le maire, Pierre Arnaud

Les commissions municipales

Qui fait quoi ? État des lieux des responsabilités des élus...

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et à l'élection du maire et des adjoints le 29 mars 2014, il convenait de définir les commissions communales et les personnes y siégeant.

Les commissions ont été actées lors du conseil municipal du 11 avril 2014. Voici ce qui a été décidé :

Les commissions sont présidées par un élu qui travaille en binôme (ou en trinôme) avec un ou deux autres élus.

Chaque binôme (ou trinôme), soutenu par les membres de la commission, a vocation à travailler, pour la durée du mandat, sur des dossiers récurrents.

Le maire est membre de droit de toutes les commissions et peut participer à leurs travaux.

Présentation des commissions

Secrétariat général et fonctionnement des salles communales

Présidente : Mireille Dieu. *Binôme* : Élisabeth Bertrand.

Membres : Sylvie Brichet-Bouffiès, Rosy Giraudel, Olivier Sac-Delhomme.

Nota bene : Caroline Delsenne et Gisèle Manent, secrétaires de mairie, participent à cette commission.

Missions :

- Entretien et favoriser les liens entre le personnel administratif et les élus.
- Faciliter la circulation des informations à destination des commissions.
- Promouvoir l'utilisation des salles municipales et veiller à leur bon fonctionnement.

Communication, culture, jeunesse sport et tourisme

Président : Olivier Sac-Delhomme. *Binôme* : Samuel Charpentier.

Membres : Sylvie Brichet-Bouffiès, Mireille Dieu, Ludovic Girard, Rosy Giraudel.

Missions :

- Créer et animer les outils d'information concernant le travail municipal, ainsi que les outils de communication permettant de faire connaître le village (actualisation du site internet de la commune, édition du bulletin municipal, de la brochure annuelle « Villedieu en fêtes » et de diverses publications).
- Organiser la signalétique des quartiers, des chemins, des rues.
- Entretien des relations avec le Comité des fêtes, l'ensemble des associations et l'association des jeunes en particulier.

Commission école

Présidente : Rosy Giraudel. *Binôme* : Élisabeth Bertrand.

Membres : Sylvie Brichet-Bouffiès, Olivier Sac-Delhomme.

Missions :

- Entretien et favoriser les liens entre les enseignants, le personnel de l'école, les élus et les parents d'élèves.
- Fonctionnement de l'école, de la garderie, de la cantine.
- Suivi des comptes pour la commune de Buisson.

Commission finances, vie économique

Président : Gérard Martin. *Binôme* : Étienne Renet.

Membres : Pierre Arnaud, Mireille Dieu, Daniel Labit-Barthalois, Jean-Laurent Macabet.

Missions :

- Suivi de la trésorerie, des budgets.
- Élaboration des budgets primitifs.
- Recherche et suivi des subventions.

Commission voirie et sources

Président : Jean-Laurent Macabet. *Binôme* : Claude Cellier.

Membre : Daniel Labit-Barthalois.

Missions :

- Surveillance des chemins communaux et ruraux ainsi que des rues et des trottoirs du village pour réaliser les travaux nécessaires.
- Suivi des dossiers de chemins en cours de classement et des dossiers de régularisation des tracés.
- Suivi des chantiers et des travaux d'investissements pour la voirie (demande de subventions, appels d'offres, réunions de chantier, etc.).
- Entretien de la voirie (goudronnage des chemins, fossés, ponts, débroussaillage, etc.).
- Restauration et entretien des sources du village : Saint-Claude et Saint-Laurent.

Commission services techniques

Président : Daniel Labit-Barthalois. *Binôme* : Olivier Sac-Delhomme.

Membres : Élisabeth Bertrand, Jean-Laurent Macabet.

Missions :

- Encadrement et organisation du travail des employés municipaux.
- Relation avec la Copavo pour l'entretien de l'éclairage public, la gestion des ordures ménagères, etc...
- Entretien bihebdomadaire de la station d'épuration.
- Entretien des bâtiments et espaces communaux :
 - Mairie.
 - École.
 - Logements sociaux.
 - Salles des fêtes.
 - Fontaine et lavoirs.
 - Cimetière et jardin du souvenir.
 - Stade.
 - Places, rues, parkings.
 - Espaces verts.
 - Taille et traitement des arbres.
 - Entretien des bornes de sulfatage.
 - Réfection du goudron (nids de poule, etc.)

Commission urbanisme et environnement

Président : Ludovic Girard. *Binôme* : Gérard Martin.

Membres : Pierre Arnaud, Sylvie Brichet-Bouffiès, Samuel Charpentier, Daniel Labit-Barthalois, Étienne Renet.

Missions :

- Gestion et révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
- Contrôle de la conformité des autorisations d'urbanisme.
- Application de la charte environnementale de la commune.

Commission festivités

Présidente : Rosy Giraudel. *Binôme* : Élisabeth Bertrand.

Membres : Mireille Dieu, Ludovic Girard.

Missions :

- Organisation des commémorations et des manifestations municipales.
- Préparation des apéritifs municipaux (commémorations, vœux du maire, élections, etc.).

Commission sécurité

Président : Pierre Arnaud. *Binôme* : Mireille Dieu.

Membre : Daniel Labit-Barthalois.

Mission :

- Vérification périodique des normes de sécurité des établissements recevant du public.

Commission communale d'action sociale (C.C.A.S.)

Présidente : Élisabeth Bertrand. *Binôme* : Rosy Giraudel.

Trinôme : Sylvie Bricchet-Bouffiès.

Membres : Samuel Charpentier, Daniel Labit-Barthalois.

Missions :

- Définition et gestion de l'aide sociale.
- Assistance aux personnes en grande difficulté.
- Gestion des logements sociaux.
- Gestion du budget.
- Relation avec les organismes extérieurs.

Commission catastrophes naturelles

Présidente : Mireille Dieu. *Binôme* : Daniel Labit-Barthalois.

Membre : Claude Cellier.

Mission :

- Contact et gestion de crise avec la préfecture.

Commission appel d'offres

Président : Étienne Renet (titulaire). *Binôme* : Mireille Dieu (titulaire). *Trinôme* : Olivier Sac-Delhomme (titulaire).

Membres : Pierre Arnaud (suppléant), Ludovic Girard (suppléant), Daniel Labit-Barthalois (suppléant), Jean-Laurent Macabet (titulaire), Gérard Martin (suppléant).

Mission :

- La commission d'appel d'offres est chargée des marchés publics de la commune. C'est son rôle dans la plupart des

procédures de marché public formalisées. Par exemple, dans le contexte de la procédure d'appel d'offres. Elle élimine les offres inappropriées ainsi que les offres irrégulières ou inacceptables, elle classe les offres en fonction des critères définis dans l'appel d'offres, déclare éventuellement l'appel d'offres sans suite ou infructueux.

Commission élections, révision des listes électorales

Présidente : Mireille Dieu.

Membre : Pierre Arnaud.

Membres extérieurs : Huguette Louis (déléguée de l'administration), Caroline Nancy (déléguée du tribunal).

Mission :

- Cette commission est définie et encadrée par des règles précises fixées par le code électoral. Elle vérifie la validité de l'inscription sur les listes électorales et propose les radiations nécessaires (décès, déménagement...). Ces membres extérieurs sont désignés par les services préfectoraux et le tribunal de grande instance sur proposition du maire.

Commission communale des impôts directs (C.C.I.D.)

Commissaires titulaires : Sandrine Blanc, Samuel Charpentier, Armelle Dénéreaz, Mireille Dieu, Jean-Claude Fauque, Olivier Sac-Delhomme, Rosy Giraudel (bois), Thierry Bérard (hors commune).

Commissaires suppléants : Sylvie Bricchet-Bouffiès, Claude Cellier, Ludovic Girard, Nicolas Joubert, Daniel Labit-Barthalois, Jean-Laurent Macabet, Élisabeth Bertrand (bois), Sylvain Tortel (hors commune).

Mission :

- Cette commission est chargée de vérifier les choix faits par l'administration fiscale concernant le classement des bâtiments servant de base à l'assiette des taxes locales. Elle est composée de délégués choisis parmi les élus et d'autres choisis parmi les contribuables de la commune (dont un ne réside pas dans la commune). Les services préfectoraux choisissent les délégués dans une liste établie par le maire. À chaque renouvellement municipal, une nouvelle C.C.I.D. est installée.

Olivier Sac-Delhomme



Villedieu Vaucluse

Mairie de Villedieu, Haut-Vaucluse

Accueil

Mairie

Actions communales

Salles municipales

Fêtes et manifestations

Associations

École

Contact

**Retrouvez toutes ces informations, et bien plus encore,
sur le site internet de la municipalité de Villedieu...**

www.villedieu-vaucluse.fr

Finances et Gestion

« Un sou est un sou »...

L'équipe de la Commission Finances a vécu un début de mandat qu'on pourrait qualifier « d'excitant »... D'abord des émotions avec une chute assez spectaculaire de notre trésorerie; nos prédécesseurs avaient engagé des actions pour éviter de toucher le fond, heureusement.

Mais cela nous a rapidement incités à analyser et à comprendre le mode de fonctionnement de la gestion publique des collectivités: des découvertes, parfois un peu déconcertantes, en tous cas essentielles pour mieux maîtriser nos comptes! En fait, pour gérer « en bon père de famille », il faut pouvoir répartir dans le temps les dépenses en fonction des rentrées, mais cela exige d'avoir toute l'information sur le moment précis où elles impactent la trésorerie. C'est donc sur cela que nous avons porté nos efforts.

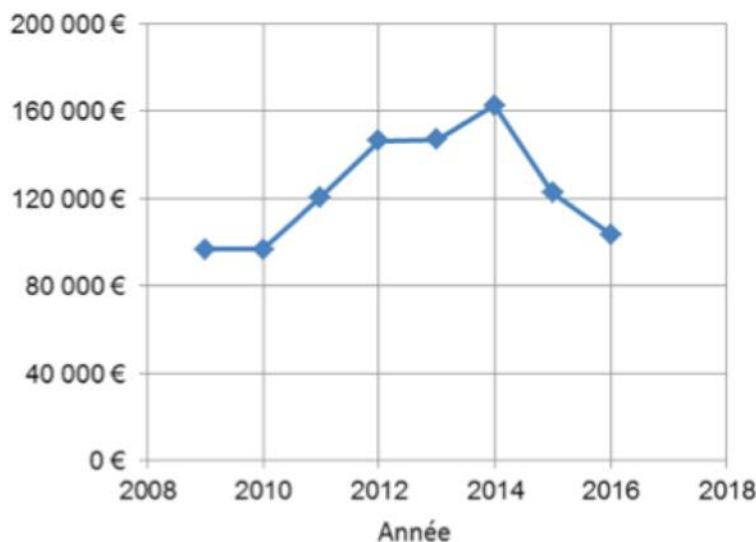
Le début d'année 2014 a été difficile, lié au paiement concomitant de nombreux travaux réalisés d'une part, et d'autre part, à la charge de la dette qui aura atteint un sommet cette année (voir le graphique ci-contre). C'est pour cette raison que la nouvelle équipe municipale a réduit les investissements 2014 au minimum: ils se monteront néanmoins à 74 000 € T.T.C., soit un coût réel final de 30 900 € grâce à l'aide contractuelle annuelle 2014 du Conseil Général, que nous remercions.

Ces difficultés de trésorerie nous ont incités à trouver une solution aux problèmes rencontrés: comme dit le proverbe, « à toutes choses, malheur est bon »! Alors nous avons mis au point, avec Gisèle Manent et Caroline Delsenne, nos secrétaires, et la Trésorerie de Vaison, une nouvelle méthode de suivi de notre comptabilité qui nous permet d'anticiper sur le court et moyen terme: en un mot, nous disposons maintenant d'une « trésorerie prévisionnelle ».

Un gros travail a été fourni, mais c'est maintenant un outil opérationnel: nous nous en servons pour renégocier certains contrats et pour piloter la stratégie de nos investissements en 2014 et 2015: il s'avère déjà précieux pour toutes les commissions.

Et puis, dernière et importante nouvelle en cette fin d'année, vous avez dû entendre parler de l'effort que l'État a décidé de demander aux Collectivités pour participer à la réduction des dépenses publiques: en effet, l'État a programmé une réduction notable du financement de leur fonctionnement: la figure ci-contre montre que la *Dotation Globale de Fonctionnement* (D.G.F.) a déjà diminué en 2014 et que cette chute va atteindre 30 % d'ici 2017!

Une telle réduction affectera les recettes annuelles de notre commune de près de 20 000 €.



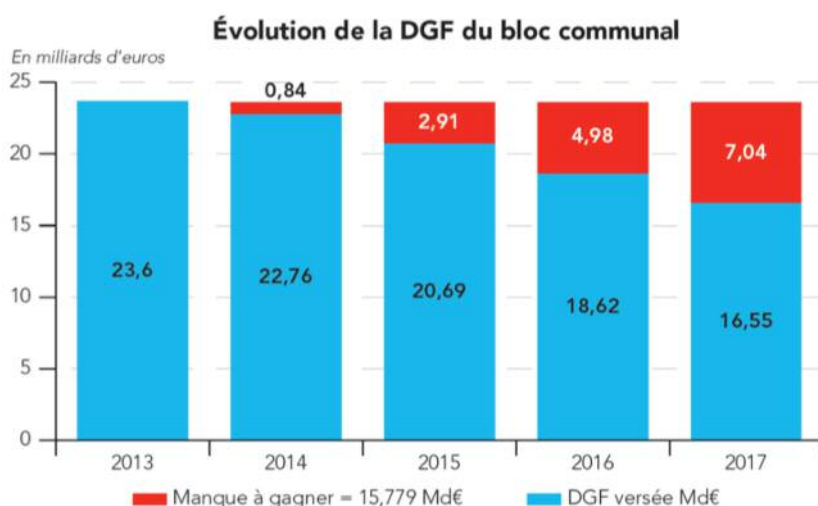
Charge annuelle de la dette (Commune et Assainissement) en fonction des années

L'Association des Maires de France (A.M.F.), et son nouveau Président, François Baroin, ont officiellement averti le Premier ministre qu'une telle réduction n'était pas « soutenable ». Mais pourrait-il y avoir une révision de cette contrainte dans les années à venir ?

En tous cas, le Conseil municipal va suivre de près ces évolutions, et devra intégrer ces sombres perspectives dans sa stratégie. « Un sou est un sou »: le dicton n'aura jamais été aussi pertinent !

Le Conseil Municipal n'a pas voulu augmenter les impôts communaux en 2014: poursuivre dans cette voie sera un défi dans un contexte aussi difficile et, en tous cas, exigera de faire des choix: nous aurons à les partager avec vous.

Gérard Martin



École Daniel Cordier

Le casse-tête du « T.A.P. » très honorablement maîtrisé...

Qu'est-ce que le T.A.P. et pourquoi ?

Le *temps d'activités périscolaires* (T.A.P.) est un nouvel aménagement du temps scolaire afin de répondre à des objectifs pédagogiques qui permettront aux enfants de mieux apprendre à l'école. Cette nouvelle organisation veut être plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire. Ces nouveaux rythmes scolaires doivent conduire à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine et à un allègement de la journée de classe de 45 minutes.

Les élèves vont pouvoir accéder sur le temps périscolaire à des activités culturelles, artistiques, sportives qui développeront leur curiosité intellectuelle et renforceront le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Ce sont les communes qui doivent organiser et mettre en place les activités périscolaires.

À Villedieu, nous avons expérimenté, cette année, trois quarts d'heure de T.A.P., quatre fois par semaine.

Nous réfléchissons et sommes à l'écoute des divers avis et propositions des parents, animateurs et enseignants sur de nouveaux horaires à envisager l'an prochain. Nous observons également ce qui se passe dans les autres communes, afin d'avoir les premiers retours des expériences de chacun.

Une grande enquête va être réalisée au printemps, par la Copavo, auprès des professionnels de l'éducation, des élèves, des animateurs professionnels et bénévoles, ainsi que des parents sur le recul que peuvent avoir les 19 communes, afin de mieux préparer la rentrée prochaine.

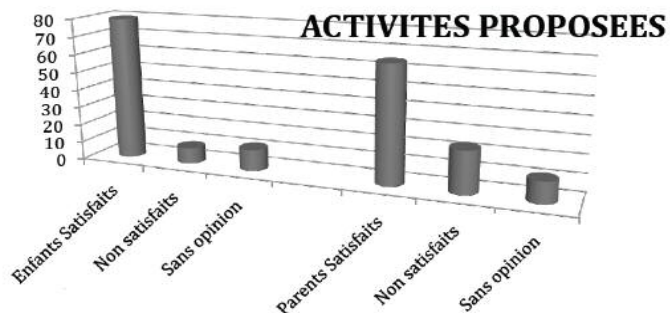
À l'école Daniel Cordier de Villedieu, nous avons pris les devants en proposant aux parents et aux enfants un questionnaire de satisfaction sur le temps périscolaire qui a alimenté la réunion d'information du 15 décembre dernier, pour un échange constructif avec tous les acteurs. Nous avons obtenu 34 réponses pour 61 élèves que compte l'école.

Nous vous communiquons, ci-contre, les résultats sous forme de graphiques, qui montrent la satisfaction des enfants comme des parents avec, certes, des améliorations à apporter encore, mais on s'en doutait ! Ces améliorations devraient d'abord porter sur les horaires, comme il nous l'est demandé par beaucoup, mais on voit qu'il est difficile d'accorder tous les souhaits !

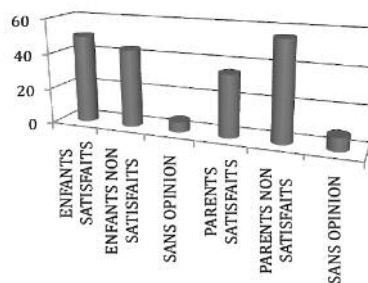
Que font les enfants pendant les activités périscolaires à Villedieu ?

Lors de la première période, du 2 septembre au 17 octobre 2014, ont été proposés : astronomie, éveil musical pour les maternelles, activités manuelles et jeux, ainsi qu'un club « bibliothèque ».

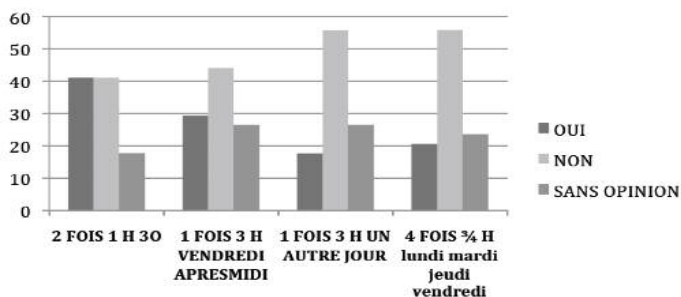
Pour la deuxième période, du 3 novembre au 19 décembre 2014 : initiation aux échecs, atelier « bricolage », atelier « contes », Gym-Tonic, atelier « sciences de la vie et de la terre ». Le club « bibliothèque » et l'éveil musical ont été maintenus.



HORAIRES ACTUELS



HORAIRES A ENVISAGER



La proposition du mercredi matin a été abandonnée, car cette solution n'est pas autorisée.

Pour la troisième période, du 5 janvier au 20 février 2015 : atelier « théâtre », atelier « peinture », Yoga. En outre, sont maintenus : initiation aux échecs, atelier « contes », atelier « bricolage », club « bibliothèque ».

Tous les intervenants extérieurs sont diplômés et professionnels, qu'ils soient bénévoles ou rémunérés. Ils permettent une très belle ouverture d'esprit pour les enfants.

Attention ! Confusion entre « temps périscolaire » et « garderie » : en effet, le temps périscolaire se distingue de la garderie par une plus-value éducative grâce aux activités diversifiées qui y sont organisées, comme on le voit ci-dessus.

Le coût de la mise en œuvre de la réforme

Les dépenses correspondent à la rémunération de trois animatrices, à divers frais liés à la présence d'intervenants, ainsi qu'à l'achat de petits matériels pour les travaux manuels. L'État apporte un soutien financier avec la *Caisse d'Allocations Familiales*, une aide ponctuelle de mise en route avec le « fonds d'amorçage » pour la première année, le reste étant à la charge des municipalités de Villedieu et de Buisson. Une participation modique a été demandée aux familles d'un montant de 0,50 € par jour et par enfant.

Remerciements

Un grand merci aux animatrices (Évelyne Bouchet, Martine Fauque et Mireille Straet), qui contribuent au succès de ces activités par leur efficacité, leur gentillesse et leur créativité auprès des enfants. Durant l'été, elles se sont penchées, avec les équipes municipales de Villedieu et de Buisson, sur la mise en place de cette réforme. Notre objectif commun était d'offrir une qualité d'enseignement et le bien-être des enfants. Nous remercions vivement tous les bénévoles, particulièrement compétents, et riches d'une expérience dans de nombreux domaines : Françoise Tercerie, Joëlle Ponthieu, René Kerman et ceux qui vont venir soutenir l'équipe existante, comme Majo Raffin et Nathalie Weber. Merci de leur dévouement pour la réussite de ces activités. Nous soulignons le lien précieux et indispensable que crée Évelyne Bouchet entre les parents, les élus et les enseignants par sa compétence et sa disponibilité.

Projets de l'école cette année

Cycle 1 : rencontre en art visuel, suivie d'une exposition et rencontre E.P.S.. Projet de sortie culturelle à l'étude.
 Cycle 2 : cycle vélo. Challenge anglais avec les écoles du réseau. Sortie en juin à la forteresse de Mornas.

Urbanisme

Quatre axes de réflexion...

Dès sa prise de fonction, la nouvelle commission urbanisme s'est mise immédiatement au travail sur les différents projets concernant l'évolution de notre village. Tous ces projets doivent permettre de le dynamiser tout en respectant sa typicité. C'est ce fil conducteur qui, chaque fois, conduit notre réflexion avec le souci de dépenser chaque euro à bon escient afin de ne pas augmenter la pression de la dette déjà importante (cf. page 4). Quatre axes de réflexion ont été dégagés.

Implantation d'une zone artisanale

L'implantation d'une zone artisanale est prévue dans le *Plan Local d'Urbanisme* (P.L.U.) instauré lors des précédentes mandatures. Cette « Z.A. » serait implantée en face de la cave coopérative. L'aménagement de la zone sera pris en charge par la Copavo, qui en assurera le financement et la mise en place des réseaux. Il est, bien sûr, de la compétence de la commune d'en définir le règlement afin que cette zone s'inscrive en harmonie dans le paysage et la vie villadéenne. Nous avons déjà plusieurs

Cycle 3 : sortie réalisée à la grotte Chauvet, le 16 octobre. Projet avec le *Réseau Haut Vaucluse* : Mathador (défi de math), production d'écrits, randonnée sportive, exposition. Arts visuels. Sortie culturelle en projet.

Le loto a eu lieu le dimanche 16 novembre 2014 à la salle Garcia. Il a été une réussite par son organisation et la mobilisation des parents pour cet événement.

Rosy Giraudel



Réunion d'information du 15 décembre dernier : Rosy Giraudel présente le bilan des actions, en présence des parents, des intervenants et des élus

artisans intéressés pour s'installer dans cette zone. Les premiers chiffrages nous ont été annoncés par la Copavo qui poursuit sa réflexion, afin de faire baisser les coûts, pour rendre les terrains encore plus attractifs pour les artisans.

Évolution des zones à urbaniser

Notre réflexion porte sur la nécessaire installation de nouveaux Villadéens afin de permettre le développement de notre village. Ce développement vise à maintenir une vie de village dynamique (maintien de l'école, des commerces...).

Cette réflexion allie à la fois la parfaite intégration dans l'environnement actuel de futures nouvelles zones à urbaniser, ainsi que les stratégies financières à mettre en œuvre afin que la commune puisse également tirer profit de la mise en place de futures constructions. Dans ce cadre, la commission urbanisme travaille main dans la main avec la commission finances qui étudie tout les dispositifs disponibles pour la mise en place de

telles zones. C'est ce souci de maîtrise des dépenses qui nous a guidés sur notre troisième axe de réflexion.

Maison « Pythoud »

Il s'agit d'une maison mitoyenne dans le village, appartenant à monsieur Pythoud de son vivant et dont la succession avait été refusée par les héritiers. Elle avait été achetée par la mairie aux « Domaines » au prix de 71 900 € (frais de notaire compris), en juillet 2011, pour des raisons de salubrité publique (le montant de cette vente avait notamment servi à dédommager les voisins qui avaient subi des préjudices).

La mairie avait alors fait le projet d'y aménager deux logements sociaux, et obtenu des subventions en ce sens. Les commissions finances et urbanisme ont approfondi le dossier et étudié l'alternative suivante :

- soit la rénovation de ce bâtiment pour l'aménagement de deux logements sociaux,
- soit sa revente.

Il est apparu que le projet de créer deux logements sociaux ne pourrait s'autofinancer (les loyers sociaux étant plafonnés) et nécessiterait un investissement supplémentaire de plus de 80 000 €. La revente de ce bien permettrait, en revanche, de récupérer les fonds déjà investis. Cette dernière solution a été retenue, à l'unanimité, par le Conseil Municipal qui a pris la décision de vendre à l'acquéreur le plus offrant.

Aujourd'hui, cette maison mitoyenne et traversante présente des façades dont certaines ouvertures ont été murées dans l'at-

Voirie

Eau, béton et goudron...

Après avoir effectué, lors du dernier mandat, la consolidation de certains ouvrages (pont de la Franchise, béton dans le quartier des Tons) et la restauration de près de 5,5 kilomètres de goudron, soit environ 30 % des chemins goudronnés (je rappelle que la commune possède 16 kilomètres de chemin goudronnés sur un total de 21 kilomètres), nous avons aujourd'hui le même objectif : continuer à restaurer nos chemins et entreprendre de gros travaux de canalisation des eaux pluviales.

Vous avez pu constater que bon nombre de portions sont en très mauvais état. La période très pluvieuse que nous rencontrons n'arrange pas les choses.

Malgré une trésorerie toujours tendue, le Conseil municipal a réussi à débloquer près de 58 000 € pour la voirie en 2014, ce qui représente la totalité des investissements de la commune.

Nous avons pu effectuer le goudronnage du « haut du chemin du Connier » et du « bas du chemin du Moulin », portions qui étaient fortement endommagées.

Dans le même temps, depuis plus de 40 ans, existe un problème récurrent concernant les eaux pluviales, le long de la propriété de madame Kastens, qui débouchent dans le lotissement Gustave Tardieu.

tente de l'affectation du bien. On devrait donc retrouver à l'avenir une apparence plus conforme au style du village et un supplément de vie avec les nouveaux occupants. D'autre part, les fonds recueillis pourraient permettre l'avancée du projet de notre quatrième axe de réflexion.

Rénovation du *Café du Centre*

Lors de la précédente mandature, il y avait déjà eu une prise de conscience de la nécessité de rénover le *Café du Centre* au vu de l'état de la bâtisse. Un métrage avait été effectué alors par monsieur Bras, architecte, qui nous a précisé que le bâtiment présente une surface de 400 m² sur trois niveaux, les deux niveaux supérieurs étant actuellement vides. Cette surface importante permettrait donc de nombreuses possibilités d'aménagement. C'est dans cette optique et conformément à notre slogan d'investissement « AGIR ENSEMBLE » que nous vous avons proposé, début décembre, un questionnaire, afin de connaître votre avis sur la rénovation de ce bâtiment et sur la destination future des surfaces. Ce questionnaire a suscité de nombreuses réponses et nous vous informerons, bien sûr, des résultats de ce sondage qui concerne l'âme de notre village.

Dans l'attente de l'avancée de tous ces beaux (et complexes) projets qui vont concerner notre vie quotidienne au sein du village, la commission urbanisme vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Ludovic Girard
Sylvie Brichet-Bouffiès
Samuel Charpentier

Nous avons décidé d'entreprendre des travaux importants pour le débroussaillage de cette zone et la canalisation de cette eau, avec la mise en œuvre d'un bassin de décantation et la création d'une canalisation supplémentaire pour récupérer les trop-pleins d'eau liés aux épisodes orageux. Cela évitera une érosion importante des terrains voisins et limitera les inondations des Villadéens habitant dans le lotissement. Le coût de ces travaux est de 27 000 € environ.

Alain Bertrand a rénové 170 mètres de tuyau dans le ravin de la source Saint-Laurent en 2014. Ces travaux avaient été validés par le précédent conseil. La nouvelle équipe a conforté cette décision pour un montant de 10 000 € environ.

L'année prochaine, en ce qui concerne la voirie, nous avons un projet ambitieux qui consiste à effectuer le goudronnage de la partie basse du chemin de la Montagne, ainsi que du tronçon restant du chemin Saint-Laurent. Cela représente environ 1 100 m de goudron, pour un montant approximatif de 47 000 €.

D'autres projets sont à l'étude (allée Jacomet, chemin des Mourdonnes, chemin des Rouvières, chemin des Pigières), mais nous ne pourrions malheureusement pas mener tous ces projets en même temps, faute de moyens.

Jean Laurent Macabet

Services techniques

Gros et petits travaux... Entretien courant...

Au début de notre mandat, nous avons eu à mettre en route le chantier de reconstruction du local commercial « Le Villadéï » entièrement détruit par un incendie criminel, il y a bientôt un an. Ce fut un travail de longue haleine à cause de la lenteur de l'entreprise de maçonnerie choisie par nos collègues de la mandature précédente. Une commande aussi importante aurait dû être mieux négociée, notamment en terme de délai de réalisation avec mise en place de pénalités de retard. Faute de quoi nous nous trouvons avec un chantier qui n'est toujours pas terminé puisque les enduits de finition du passage ne sont pas faits.

L'éclairage public du chemin du Moulin a été remis en service avec de nouveaux lampadaires. Le chantier donnait suite au démontage des anciens poteaux E.D.F., consécutivement à l'enterrement des lignes électriques aériennes inesthétiques.

Un gros nettoyage de la climatisation de la salle des fêtes, Maison Garcia, s'est avéré nécessaire. Une régulation de la température, plus simple que celle d'origine, a été installée en vue d'économiser sur la consommation électrique de la pompe à chaleur (économie prévue : environ 1 500 € par an). Un contrat d'entretien (obligatoire pour une telle installation) sera mis en place en 2015.

L'opération de remplacement de la chaudière pour le chauffage des appartements sociaux de l'école a été menée à bien avant l'arrivée de l'hiver.



Avant



Après

Daniel Labit-Barthalois

Hormis l'entretien régulier du village et de la station d'épuration, plusieurs travaux ont été menés à bien par nos employés municipaux, Gilles Eysseric et Rémi Lavaud.

Toutes les plaques de rue ont été rénovées, selon une technique très professionnelle qui a été transmise à Rémi Lavaud par un marbrier-tailleur de pierre en retraite. Une peinture bien spéciale, un pinceau très fin, une gousse d'ail et de la toile émeri sont les ingrédients d'une recette particulièrement efficace. Les inscriptions de la plaque du monument aux morts, fortement dégradées par les outrages du temps, sont elles aussi en cours de rénovation.

La taille de l'imposante haie de cyprès et autres végétaux, qui orne l'entrée du village sur la route de Vaison, a été menée à bien par les services techniques assistés de Jacky Barre. Dans le courant de l'automne, un grand nombre de nids de poules ont été rebouchés, chemins des Faines, des Pigières et de la Montagne. D'autres tronçons

vont être traités. Le projet de rafraîchissement de la salle Pierre Bertrand a été lancé : les peintures seront terminées dans la première quinzaine de janvier.

Enfin, un grand merci à madame Huguette Louis qui, bénévolement, fleurit la place depuis le printemps et a repeint l'ensemble des volets de la mairie.

Olivier Sac-Delhomme

Communication, sport et tourisme

Du nouveau en 2015...

Sous la mandature précédente, la commission communication avait réalisé la mise en place de la signalétique directionnelle et des plaques de noms des chemins.

Pour parfaire ce dispositif, la municipalité va mettre en place la numérotation des habitations, réclamée depuis des années par *La Poste* et les différentes sociétés de livraison, sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette opération aura lieu dans le courant du premier semestre 2015. Par souci d'esthétique et d'homogénéité, les plaques de numérotation seront réalisées dans le même style que la signalétique existante. Les habitants seront prévenus de leur disponibilité et seront invités à venir les

retirer en mairie. Les services techniques de la commune apporteront leur assistance, à celles et ceux qui en auront besoin, pour leur installation.

L'année 2015 verra aussi l'avènement de parcours de randonnées balisés sur notre territoire. Un premier parcours sera réalisé début janvier. Les plans de ces parcours seront disponibles, en téléchargement, sur le site internet de la commune et seront affichés sur la carte présente sur la façade de la mairie. Cette carte sera, à cette occasion, réactualisée et rénovée.

O. S.-D.

L'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes !